

# *Plan de prévention des risques*

*Inondation du Rhône, chute de rochers,  
crues torrentielles, glissement de terrain,  
ruissellement sur versant*

**Communes de Briord, Lhuis,  
Serrières-de-Briord, Villebois,  
Montagnieu**

**ADDENDA au dossier d'enquête**

La carte de zonage de **Serrières-de-Briord** présente trois zones Rv en bleu foncé en centre bourg. Cette figuration bleue est erronée. Il s'agit bien de zones rouges comme l'indique l'intitulé « R ».



Par ailleurs, le règlement en zone rouge Ri ne traite pas du cas des clôtures. En ne les faisant pas figurer dans la liste des autorisations, elles se retrouveraient de fait interdites systématiquement sans raison technique justifiée.

**Ces erreurs matérielles seront corrigées dans le dossier final.**